Livre

Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui ordonne qu'on chantera dans toutes les Eglises de son Diocèse une Messe solemnelle & le TE DEUM, en actions de graces de la protection qu'il a plu à Dieu d'accorder à ce Royaume, en préservant le ROI du danger qu'à couru sa personne Sacrée

1753

Informations

Edition:	,,1753.
Langues:	Français
Provenances:	Médiathèque Michel-Crépeau de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Type de contenu - document:	Livre - Loi, texte règlementaire, document officiel
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	application/pdf

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui ordonne qu'on chantera dans toutes les Eglises de son Diocèse une Messe solemnelle & le TE DEUM, en actions de graces de la protection qu'il a plu à Dieu d'accorder à ce Royaume, en préservant le ROI du danger qu'à couru sa personne Sacrée , , 1753. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 02 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/PATRIMON/MMC16099-25.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés